

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2012

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : en mars, juin, octobre et décembre 2012.

Le Conseil a procédé à l'élection de son bureau lors de sa réunion du mois de juin.

Ont été élus et reconduits dans leurs fonctions :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Président : | Jean Pierre BOBILLOT, |
| - Président Adjoint et Secrétaire : | Joseph GICQUEL, |
| - Trésorier : | Michel CHEVAL, |
| - Secrétaire adjointe : | Michèle BOURGAREL, |
| - Chargée de communication : | Danielle NEDEY |
| - Responsable scolarisation et périscolaire : | Sophie LAUREAUX |

Pendant la période écoulée l'Udapei 94 a été représentée par son Président :

- au niveau du mouvement Unapei :

- lors de l'Assemblée Générale de 2012 qui s'est tenue le 1er juin à Saint Briec et au Congrès qui l'a suivi.
- également lors des réunions des Présidents ayant à débattre des questions relatives à l'organisation de notre mouvement et à l'actualité des textes réglementaires.

- au niveau de l'Urapei Ile de France :

- M MATHONNET et M WEISSE sont administrateurs de cette Union, aux côtés de M BOBILLOT
- M WEISSE y a également été élu Trésorier.

- au niveau de nos autorités régionales et départementales : Conseil Régional, Conseil Général, DSPAPH, Inspection Académique.....

Nous entretenons avec le Conseil Général de très bonnes relations. Des relations se sont tissées également avec la Délégation Territoriale de l'ARS, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et avec l'Inspection Académique avec notamment la mise en place des Unités d'Enseignement dans les IME (conventions constitutives signées à l'automne).

La participation aux différentes instances mises en place par les ARS a été coordonnée au niveau régional par l'Urapei Ile de France dans le cadre du comité d'Entente Inter-associatif. Au niveau départemental le représentant titulaire du mouvement est Charles Weisse au titre de l'Urapei.

Le Président participe enfin :

- au **Conseil Départemental Consultatif des Personnes handicapées** qui se réunit sous la présidence de M le Préfet, notamment pour la présentation du rapport annuel sur la politique du handicap établi par les services compétents. M MATHONNET représente également notre Union dans cette instance en tant que suppléant.

- au **Comité Inter Associatif 94** dont le rôle est essentiel pour défendre avec toutes les associations concernées du Val de Marne la cause de tous les handicaps. Ce comité se réunit tous les mois dans une salle mise à disposition dans les locaux de la MDPH sur différents sujets d'actualité (désengagement budgétaire de l'Etat, questions relatives à l'accessibilité....)

L'Udapei est également représentée dans les instances de la Maison Départementale des Personnes Handicapées :

- par notre Président Adjoint, M GICQUEL, à la Commission Exécutive
- par Mme VALETTE, Mme GUERIN, Mme CONSTANTIN et Mme AGNELET à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- Mme CARREE et Mme PIERRON y représentent également les établissements.

Nous participons assidûment à ces instances qui fonctionnent régulièrement et de façon satisfaisante.

Sur la période, notre Union Départementale a également conduit un certain nombre d'actions :

- la mise en œuvre de la fusion de quatre des cinq associations ayant confié la gestion de leurs établissements à Apogei.

La fusion qui est opérée avec le maintien de sections territoriales pour maintenir les liens de proximité indispensables avec les familles et les communes, a été approuvée lors des assemblées générales extraordinaires des associations fusionnées.

M BOBILLOT a succédé à M DELLE en tant que président d'Apei 94 lors de l'Assemblée du 30 mars 2012 pour un mandat d'une année non renouvelable comme prévu dans les statuts.

La réorganisation des comptes bancaires et des flux financiers s'est pratiquement terminée début 2013, de même que la mise en place d'une procédure commune de gestion des adhésions et des radiations d'adhérents et de la mise en place d'un fichier unique.

- la publication de deux numéros de notre revue « Udapei 94 »

- en juin 2012 avec un dossier sur un thème qui est au cœur des préoccupations des parents « Préparer sa succession et protéger les ressources futures de son enfant handicapé ».

- en décembre 2012 avec un dossier sur les évolutions des foyers d'hébergement de l'association Apogei 94 face aux nouveaux besoins (les évolutions des foyers des autres associations seront analysées avec le début des travaux préparatoires du futur schéma directeur départemental des personnes handicapées).

- La conception d'une affiche destinée à être affichée dans des lieux publics et pouvant également se transformer en dépliant pour être distribué notamment lors des manifestations des journées portes ouvertes, des salons, dans les établissements.....

Cette affiche sera mise en service début avril 2013 et constituera un élément essentiel de communication sur notre mouvement utilisable par toutes les associations locales de notre département.

- la diffusion début 2012 d'un rapport complet sur la protection juridique dans lequel ont été regroupés tous les articles déjà publiés et actualisés.

Ce rapport est utilisé comme support de sensibilisation auprès des familles lors de journées organisées avec nos établissements ou avec nos partenaires.

- la diffusion du document « nos établissements » donnant l'inventaire complet des établissements gérés par nos associations avec leurs caractéristiques et leurs coordonnées à usage des professionnels et des familles.

- L'organisation de séminaires début 2012 autour du thème du rôle de l'administrateur délégué comme relai entre le Conseil d'Administration de l'Association et ses établissements. Cette action a été proposée aux administrateurs de nos associations et particulièrement à ceux exerçant cette fonction, notamment au sein des associations Apogei 94, ADPED, et Papillons Blancs de Vincennes. Ces échanges ont mis en valeur l'importance de cette fonction, préconisée par l'Unapei, si elle est bien utilisée.

- **L'organisation de deux séminaires de réflexion sur les conditions d'une bonne gouvernance associative au sein du Conseil d'Administration d'Apogei 94.** Ces séminaires ont permis de produire des documents très utiles pour guider les évolutions en cours ou futures :
 - qu'est-ce que la gouvernance associative ?
 - être administrateur
 - points forts, points faibles
 - premier plan d'actions
 - rôle et relation Président/Administrateurs, Président/Directeur Général

Ce type de séminaire est également proposé en 2013 aux autres associations du mouvement si elles le souhaitent.

- **La modernisation de notre site internet sous une nouvelle adresse : [www. Udapei94.org](http://www.Udapei94.org)**
Cette évolution était nécessaire pour en faire un outil plus convivial et plus réactif. On y retrouve les mêmes onglets que dans l'ancien site mais ceux-ci seront progressivement rénovés.

Une première rubrique « nos publications » a déjà l'objet d'une refonte complète.

- **L'organisation d'un colloque** prévu le 10 avril prochain dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Département pouvant accueillir 220 personnes : « **Pour une scolarisation réussie des enfants et des adolescents handicapés mentaux ou avec troubles autistiques**»

Ce colloque est travaillé en lien avec nos partenaires de l'Education Nationale, de l'Agence Régionale de Santé et de la MDPH et avec le soutien du Conseil Général du Val de Marne et le concours de l'Unapei.

Ce colloque d'échanges sur toutes les évolutions en cours permettant une meilleure scolarisation et une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes handicapés mentaux est ouvert aux familles et aux professionnels travaillant dans le domaine de la scolarisation et de l'éducation.